



READAPTATION COMPENSATION EN PRATIQUE



SOMETRAV
16 juin 2015

Association de
Réadaptation et de
Réinsertion pour l'
Autonomie des
Déficients
Visuels

Françoise GERIN-ROIG
Ophthalmologiste, Présidente de l'ARRADV

READAPTATION/COMPENSATION

◎ **PRINCIPES**

◎ **PROFESSIONNELS**

◎ **STRUCTURES PLURIDISCIPLINAIRES**

PRINCIPES

PRINCIPES

Reposent sur trois points essentiels:

- ① Utilisation des **capteurs d'information encore intacts** pour développer une vision d'accroche sur l'environnement.
- ② **Restructuration cognitive**, à partir des images dégradées et de la potentialisation multi sensorielle.
- ③ Utilisation de la **représentation mentale** pour anticiper et préparer la réalisation d'un acte moteur.

PRINCIPES

Cette rééducation/réadaptation va s'appuyer sur :

- **L'optimisation de la performance visuelle** (parfois seul champ d'action nécessaire)
- **L'utilisation des autres modalités de prise d'information** au travers de l'acquisition de nouvelles stratégies

PRINCIPES

- ◎ **PLASTICITE RETINIENNE** (excentration)
- ◎ **PLASTICITE CEREBRALE** (apprentissage, mémoire, éducation)
- ◎ **PLASTICITE INTERMODALE** (audition toucher, kinesthésie et proprioception)

PRINCIPES

Optimisation des facteurs environnementaux

- Acquisition des aides techniques
- Adaptation des lieux de vie
- Sensibilisation des aidants


la mise en
compensation

Articulation entre l'acquisition de
tec techniques réadaptatives et
place de dispositifs de

EN PRATIQUE

- ⦿ La réadaptation d'une personne déficiente visuelle comprend deux aspects complémentaires:
 - La ROBV pour les personnes ayant encore des **capacités visuelles pouvant être optimisées**
Professionnels concernés : opticien et orthoptiste
 - La réadaptation utilisant **les sens compensatoires**
Professionnels concernés: ergothérapeute, psychomotricien, instructeur en locomotion
- ⦿ Cette réadaptation doit être complétée le plus souvent par un **accompagnement psycho-social**

PROFESSIONNELS

PROFESSIONNELS : L'OPHTALMOLOGISTE

- ✓ Diagnostiquer la DV et son étiologie
- ✓ Proposer le **traitement curatif** et le suivre
- ✓ Orienter vers une **prise en charge complémentaire**
- ✓ Mais
 - ⊙ **Demeurer le gardien de la confiance de son patient**
 - ⊙ **Assurer le lien entre la phase curative et la phase de réponse à une situation de handicap**
 - ⊙ **Introduire l'intérêt d'une approche globale**

✓ Opticien:

- Déterminer et optimiser les capacités visuelles
- Conseiller sur les aides optiques et/ou électroniques et de confort et protection (éclairages, filtres)

PROFESSIONNELS CONCERNÉS

✓ Orthoptiste:

- Favoriser une meilleure utilisation des possibilités visuelles
- Atténuer la fatigue visuelle
- Apprendre l'usage de l'aide optique préconisée par l'opticien



L'ORTHOPTISTE

La Rééducation Orthoptique Basse Vision a pour objectif de :

- Définir et de mettre en place les stratégies de potentialisation de la vision fonctionnelle encore présentes
- Apprendre l'utilisation du ou des systèmes grossissants .

L'ORTHOPTISTE ET LA ROBV

Stratégies de potentialisation de la VF:

- Stratégies motrices : postures corporelles, distances de travail, positions de tête...
- Stratégies oculo motrices : travail d'excentration du regard, de balayage ou d'exploration visuelle...
- Stratégies cognitives : travail sur la mémoire visuelle, la représentation mentale...
- Stratégies sensorielles : adaptation de l'utilisation des sens compensatoires

PROFESSIONNELS

Ergothérapeute (Spécialiste en Activités de la Vie Journalière):

- # CONCERNÉS
- Améliorer la coordination œil – main
 - Développer les sens compensatoires
 - Apprendre des techniques pour effectuer les gestes de la vie quotidienne



✓ **Psychomotricien**

PROFESSIONNELS CONCERNÉS

- Gérer le stress
- Travailler l'équilibre, retrouver une aisance corporelle
- Elaborer des stratégies d'orientation

✓ **Instructeur en
Locomotion**

- Apprendre à se déplacer en sécurité



Crédit : Caroline Poiron, pour la CNSA.

L'INSTRUCTEUR EN LOCOMOTION

- Ne se réduit pas à l'apprentissage de la canne blanche
- Apprend à utiliser les moyens de compensation sensorielle du handicap visuel (sens des masses)
- Aide à la mise en place d'un nouveau patrimoine visuel de référence par un développement...
 - ⇒ de l'observation
 - ⇒ du sens de l'orientation
 - ⇒ de la représentation mentale
 - ⇒ de la mémoire
 - ⇒ du raisonnement

✓ Psychologue **PROFESSIONNELS CONCERNÉS**

- Aider à surmonter les difficultés psycho sociales rencontrées
- ✓ **Assistant de Service social**
 - Accompagner toutes les problématiques sociales



STRUCTURES PLURIDISCIPLINAIRES

STRUCTURES PLURIDISCIPLINAIRES

**Des établissements / services
fonctionnant selon 5 statuts
juridiques différents :**

- **les SSR**
- **les réseaux de santé**
- **les SAMSAH**
- **les SAVS**
- **les SIADV**

STRUCTURE PLURIDISCIPLINAIRE EX: UN SAMSAH DV

Service d'
Accompagnement
Médico
Social pour
Adultes
Handicapés

Décret du 11 mars 2005

SAMSAH DV

- ◎ **Une prise en charge :**
 - **De proximité ambulatoire et séquentielle**, dans le quotidien de la personne et à son rythme
 - Par une équipe à **dimension humaine**
 - **Sans limite d'âge** , s'inscrivant de fait dans une approche intergénérationnelle
 - Facilitant la prise en compte des **aidants de proximité et de l'environnement**
 - Fonctionnant en deux temps : phase d'**évaluation** suivie ou pas d'une phase de **réadaptation**

SAMSAH DV

○ Une phase d'évaluation

- **Eligibilité sur critères médicaux (CDAPH)**

- **Durée de quelques mois**

- **Objectif :**

- **Évaluer la perte d'autonomie**

- **Donner de nombreux conseils pratiques et personnalisés : pas un simple bilan**

- **Expliquer la DV et ses conséquences permettant d'appliquer les conseils et de proposer un projet adapté et compris**

FIN DE LA PHASE D'ÉVALUATION

➤ **Conseils et informations**

- Approbation des techniques mises en place
- Intégration validée de sa déficience visuelle
- Confirmation par des professionnels qu'elle ne se met pas en danger
- Nombreux conseils +/- articulation avec autres dispositifs

➤ **Phase de réadaptation** sur notification CDAPH en hiérarchisant les priorités

➤ **Articulation avec un autre dispositif**

SSR DV si pluri-handicap, nécessité d'un plateau technique supérieur, ou d'une coupure avec l'environnement ou d'un cadre institutionnel

FIN DE LA PHASE D'ÉVALUATION

Possibilité de nombreux conseils et informations

- ✎ l'éclairage,
- ✎ Les équipements optiques,
- ✎ Le choix des logiciels permettant l'accès à l'outil informatique,
- ✎ Le marquage des appareils électroménagers
- ✎ L'utilisation des contrastes
- ✎ Les stratégies visuelles
- ✎ La technique de guide
- ✎ Des conseils d'entretien physique et de relaxation
- ✎ La transmission de coordonnées d'aides techniques...
- ✎ L'orientation vers un partenaire professionnel ou associatif
- ✎ ...

➤ Un Plan de Prise en CHARGE

PHASE DE RÉADAPTATION

- ✓ **Prise en charge rééducative et réadaptative en:**
 - **Orthoptie**
 - **Ergo/AVJ**
 - **Psychomotricité**
 - **Orientation mobilité**
- ✓ **Soutien psychologique: individuel et/ou groupe de parole**
- ✓ **Accompagnement social et professionnel**
- ✓ **Accompagnement familial**

- **Selon un mode ambulatoire et séquentiel**
- **Dans le service et sur les lieux de vie de la personne**
- **Sur une durée de 6 mois à 3 ans**



MERCI

The logo for ARRADV, featuring a stylized 'A' composed of two overlapping curved lines in purple and green, followed by the word 'ARRADV' in a bold, purple, sans-serif font.

9 Bd Fabrici

13005 Marseille

[www. abc-de-la-dv.fr](http://www.abc-de-la-dv.fr)